

DU 02 AU 09 MAI 2018

PRÉ-INSCRIPTION AVANT LE 05 MARS 2018

 CAP SUR LA
BRETAGNE
ET LA
NORMANDIE
ENTRE TERRE
& MER !



 anziani
CIA
centre intercommunal d'action sociale du pays ajacien



DESRIPTIF DU SÉJOUR

JOUR 1 Mercredi 02 mai

Départ Ajaccio : 8:10 - **Arrivée** Nantes : 10:20

Déjeuner à Nantes, suivi d'une petite balade dans le centre-ville.

Arrivée à Ker Al Lann en fin d'après-midi.

Présentation du séjour autour d'un cocktail de bienvenue.

Dîner au village vacances suivi d'une soirée diaporama.

JOUR 2 Jeudi 03 mai

Matin : Découverte du village de Ker Al Lann et de son parc en bordure de Rance.

Déjeuner.

Après-midi : Visite de Dinan, citadelle médiévale dominant la Vallée de la Rance, sans conteste l'une des plus belles cités de Bretagne, encore entièrement ceinte de ses remparts.

Dîner : Au village de Ker Al Lann

JOUR 3 Vendredi 04 mai

Matin : Découverte du Mont Saint-Michel et de son abbaye. Aux confins de la Normandie et de la Bretagne, visitez un des plus beaux sites du patrimoine mondial.

Déjeuner au restaurant.

Retour par Cancale, joyau de la Côte d'Emeraude

Dîner : Dégustation de crêpes et galettes, suivi d'une initiation à leur confection sur nos biligs en compagnie de la maîtresse de maison.

La Bretagne et la Normandie entre terre et mer...

JOUR 4 Samedi 05 mai

Matin : Atelier cuisine/ atelier cosmétique, élaboration d'une crème à base de produit naturel.

Déjeuner.

Après-midi : Mini marché du village de Ker Al Lann avec exposants de produits régionaux.

Dîner suivi d'une soirée danses bretonnes.

JOUR 5 Dimanche 06 mai

Matin : Êtes-vous prêt à repasser le code de la route ? Une séance est prévue...

Déjeuner à Ker Al Lann.

Après-midi : Départ pour Saint-Malo et visite intra muros de la cité corsaire, tours remparts, vue sur le large jusqu'à la statue de Surcouf, évocation de Chateaubriand.

Dîner, soirée des animateurs.

JOUR 6 Lundi 07 mai

Matin : Moment de détente et de bien-être au travers d'un atelier soin des pieds. Massages, et relaxation seront aux rendez-vous pour une matinée douceur.

Déjeuner.

Après-midi : Découverte du couvent de Saint-Pern, à la maison mère des Petites sœurs des pauvres, puis balade à Hédée, spectaculaire avec sa succession de 11 écluses qui rappellent les marches d'un escalier.

Dîner et soirée loto.

JOUR 7 Mardi 08 mai

Matin : Dictée ! Tout le monde est prêt ? On essuie les lunettes, on remonte les manches, on vérifie les stylos. Pas question d'oublier une virgule ou un accent.

Déjeuner

Après-midi : Balade contée au site mégalithique de Lampouy.

Dîner, suivi d'un bal.

JOUR 8 Mercredi 09 mai

Départ : 7:00 pour l'aéroport après le petit déjeuner.

Arrivée : Ajaccio 12:05.

LE SÉJOUR COMPREND

- Le transport aérien aller/retour Ajaccio / Nantes
- Le transport aller/ retour en autocar de l'aéroport à l'hôtel.
- Le logement Village de vacances Ker Al Lann, sur les rives du Lac de Rophemel, qui propose ses gîtes, plain-pied dans un vaste parc avec piscine.
- La pension complète du dîner du 1^{er} jour au petit déjeuner du 8^e jour boissons comprises (1/2 eau, 1/4 vin).
- L'assurance annulation et bagages.
- La taxe de séjour

RESTE À VOTRE CHARGE LE DÉJEUNER DU 1^{er} JOUR ET LES DÉPENSES PERSONNELLES.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

Le nombre de places étant limité (50), une sélection des demandes sera effectuée sur la base des critères suivants :

- Lieu de résidence : il faut être obligatoirement domicilié sur la CAPA (Ajaccio, Appietto, Afa, Alata, Peri, Cuttoli-Corticchiato, Sarrola-Carcopino, Tavaco, Valle-di-Mezzana, Villanova).
- Nombre de participation : la priorité est donnée aux personnes n'ayant pas encore participé aux voyages organisés les années précédentes.
- Les ressources : la priorité est donnée aux personnes ayant les ressources les plus faibles.
- L'âge : la priorité est donnée aux personnes les plus âgées.

PARTICIPATION FINANCIÈRE

La participation financière de chacun sera calculée selon les critères de ressources suivants :

- Revenus mensuels inférieurs à 817 euros = participation de 250 euros
- De 818 à 1000 € = participation de 300 €
- De 1001 à 1400 € = participation de 350 €
- De 1401 à 1700 € = participation de 400 €
- De 1701 à 2000 € = participation de 450 €
- Supérieur à 2001 € = participation de 500 €
- Supérieur à 2501 € = participation de 600 €

LES DOCUMENTS À FOURNIR

(sauf adhérents MDA)

- Un justificatif de domicile (facture EDF, Ozone, ou taxe d'habitation...).
- Une attestation CPAM.
- Une attestation d'assurance « responsabilité civile ».
- Justificatifs des caisses de retraite.
- Une notification de l'APA.
- Un justificatif de ressources (dernier avis d'imposition reçu).
- Carte d'identité ou passeport en cours de validité (photocopie).
- Un certificat médical justifiant qu'il n'y a pas de contre-indications, y compris à la marche de plus de 2 heures.

DÉROULEMENT

- 1/ Avant le 05/03/2018 : Déposez votre demande de pré-inscription accompagnée de tous les justificatifs (les demandes incomplètes ne seront pas prises en compte).
- 2/ Avant le 15/03/2018 : Nous vous indiquons si votre candidature est retenue ou non. Nous vous communiquons le montant de votre participation financière.
- 3/ Avant le 30/03/2018 : Vous validez définitivement votre participation en déposant un premier chèque. Passée cette date votre candidature sera annulée.
- 4/ Avant le 20/04/2018 : Une réunion d'information sera organisée pour les 50 personnes dont la candidature aura été validée.



Maison des Aînés : cité Grossetti
20000 Ajaccio - Tél. : 04 95 25 13 46
www.ca-ajaccien.corsica
e-mail : ml.lebougere@ville-ajaccio.fr